



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an mil neuf cent ~~soixante~~ ^{quatre vingt treize} le 06 septembre à 20H
le Conseil municipal de la Commune de BRÉNNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M^r Olivier HERRY Maire.

OBJET :

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil municipal : 01.09.93

PRÉSENTS : MM. Tous les conseillers municipaux à l'exception
de :

Admission en non-valeur
titres cantine scolaire
impayés

ABSENTS : MM. André ECORCHARD. Yves CORRE. Jean MENEZ.
L. DORVAL. M. REEB.

M. Jean MIOSSEC

a été élu secrétaire.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'admettre en non-valeur
une somme de : 518.50 F, correspondant à des factures de cantine scolaire impayées.

ANNEE 1992-1993

- Derrien/Stimback	262.30 F
- Stimback Firmin	256.20 F

= 518.50 F

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an précipités, pour extrait conforme
au registre.

A Brénilis, le 7 septembre 1993

Le Maire,

O. HERRY

